



PROCLAMATIONS.

Province du }
Canada. } **C. T. METCALFE.**

VICTORIA, par la Grâce de DIEU, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la Foi, etc., etc., etc.

A nos très-aimés et fidèles, les Conseillers Législatifs de la Province du *Canada*, et à nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de notre dite Province, sommés et appelés à une assemblée du Parlement Provincial de notre dite Province, en notre Township de *Kingston*, qui devait commencer et être tenu le quinzième jour du mois de Janvier courant, et à chacun de vous:—

SALUT :

PROCLAMATION.

AT TENDU, que le neuvième jour de Décembre dernier, nous avons jugé à propos de proroger notre Parlement Provincial au quinzième jour de Janvier courant, auquel tems vous étiez tenu et il vous était enjoint de paraître en notre Township de *Kingston*: Sachez maintenant que, pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de nos bien-aimés sujets, nous avons cru convenable, par et de l'avis de notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au tems susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous, de vous trouver avec nous en notre Parlement Provincial, en notre Township de *Kingston*, Samedi le vingt-quatrième jour de Février prochain, pour y prendre en considération l'état et la prospérité de notre dite Province du *Canada*, et y agir comme de droit.—Ce à quoi vous ne devez manquer.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes Lettres, Patentes, et à icelle fait apposer le Grand Sceau de notre dite Province: Témoin, notre très-fidèle et bien-aimé le Très-honorable Sir *Charles Theophilus Metcalfe*, Baronnet, Chevalier Grand-Croix du Très-Honorable ordre du Bain, un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-chef dans et pour nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse* du *Nouveau-Brunswick* et de l'*Isle du Prince-Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A notre Hôtel du Gouvernement, à *Kingston*, en notre Province du *Canada*, ce douzième jour de Janvier, en l'année de

notre Seigneur, mil huit cent quarante-quatre, et de notre Règne la septième.

C. T. M.

Par Ordre,

FÉLIX FORTIER,

G. C. C.

Province du }
Canada. } **C. T. METCALFE.**

VICTORIA, par la Grâce de DIEU, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la Foi, etc., etc., etc.

A nos très-aimés et fidèles, les Conseillers Législatifs de la Province du *Canada*, et à nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de notre dite Province, sommés et appelés à une assemblée du Parlement Provincial de notre dite Province, en notre Township de *Kingston*, qui devait commencer et être tenu le vingt-quatrième jour du mois de Février courant, et à chacun de vous:—

SALUT :

PROCLAMATION.

AT TENDU que, le douzième jour de Janvier dernier, nous avons jugé à propos de proroger notre Parlement Provincial au vingt-quatrième jour de Février courant, auquel tems vous étiez tenu et il vous était enjoint de paraître en notre Township de *Kingston*: Sachez maintenant que, pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de nos bien-aimés sujets, nous avons cru convenable, par et de l'avis de notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au tems susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous, de vous trouver avec nous en notre Parlement Provincial, en notre Township de *Kingston*, Jeudi, le quatrième jour d'Avril prochain, pour y prendre en considération l'état et la prospérité de notre dite Province du *Canada*, et y agir comme de droit.—Ce à quoi vous ne devez manquer.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes Lettres, Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de notre dite Province: Témoin, notre très-fidèle et bien-aimé le Très-Honorable Sir *Charles Theophilus Metcalfe*, Baronnet, Chevalier Grand-Croix du Très-Honorable Or-

Proclamation du 12 Janvier prorogeant le Parlement jusqu'au 24 Février suivant.

Proclamation du 23 Février prorogeant le Parlement jusqu'au 4 Avril suivant.